

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 17/10/2025

### **STATUT DU BAILLEUR PRIVÉ : UN LEVIER GAGNANT POUR TOUS**

Face à la crise du logement, le Gouvernement agit. Dès 2026, un nouveau dispositif fiscal incitatif accompagnera la relance de la construction et de la rénovation de logements locatifs. Cette nouvelle mesure, portée par le Gouvernement, repose sur un principe simple : faire du logement un levier gagnant pour tous.

#### **Gagnant pour les propriétaires**

Face à la crise du logement, il y a urgence à agir vite et fort. C'est ce que demande toute la profession, qui rappelle — fort justement — le rôle central des propriétaires privés dans l'équilibre de notre offre locative. C'est pourquoi, avec ce dispositif, investir dans le logement neuf permettra de bénéficier d'un amortissement fiscal stable et incitatif. L'investissement dans l'ancien sera également soutenu.

#### **Gagnant pour les locataires**

Dans un contexte de forte réduction de l'offre locative, ce nouveau dispositif permettra de mettre sur le marché de nouveaux logements locatifs privés, en

complément du parc de logements sociaux. Il permettra aussi d'équilibrer des opérations de promotion mixtes intégrant du logement social, du locatif libre et de l'accession à la propriété.

#### Gagnant pour l'économie et l'emploi

Relancer la construction, rénover l'ancien et traiter les passoires thermiques : ce sont des milliers d'emplois partout en France, dans le bâtiment, l'artisanat, l'industrie. C'est aussi un moteur puissant pour la croissance et pour la vitalité de nos villes.

#### Gagnant pour l'environnement

Ce dispositif accompagne également la transition écologique du secteur du logement. En soutenant la rénovation de l'ancien et en favorisant des constructions neuves plus sobres, il lutte concrètement contre les passoires thermiques et réduit l'empreinte carbone de notre parc immobilier. La relance du logement est aussi une accélération pour l'écologie du quotidien.

*« Ce dispositif, tant attendu par le secteur du logement, va redonner confiance aux investisseurs individuels, offrir le moyen de se loger aux locataires et un souffle nouveau à l'économie. C'est un levier gagnant pour tous : gagnant pour le propriétaire, gagnant pour le locataire, gagnant pour l'économie et gagnant pour l'environnement » - **Vincent JEANBRUN**, ministre de la Ville et du Logement*

#### Prochaine étape

Ce dispositif sera proposé au projet de loi de finances pour 2026 via un amendement du Gouvernement et discuté lors du débat parlementaire. Le Gouvernement appelle toutes les forces politiques à soutenir ce texte de justice sociale et de responsabilité économique"